

Lors de l'application de panneaux Rockpanel sur des allèges "d'éléments de façade accessibles" (par exemple), on peut satisfaire à l'exigence imposée en apposant une plaque de triplex sur la face interne de l'allège. L'épaisseur de la plaque de triplex et le mode de fixation sont définis par la SKH (Stichting Keuringsbureau Hout).

Le schéma détaillé 1-451 illustre un panneau formant allège sur une construction ventilée, grâce auquel on peut satisfaire à l'exigence anti-effraction (fixation et épaisseur répondant aux conditions SKH).

Normes renseignées dans le chapitre 2.12

NEN 5087 Sécurité anti-infraction des logements

Accessibilité des éléments de façade; portes, fenêtres et encadrements

NEN 5096

Sécurité anti-infraction – Éléments de façade avec portes, fenêtres, auvents et habillages fixes

Exigences, classification et méthodes de test

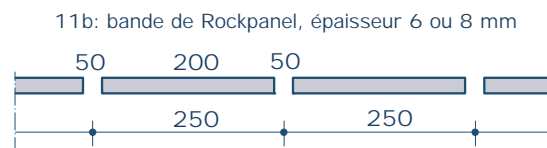
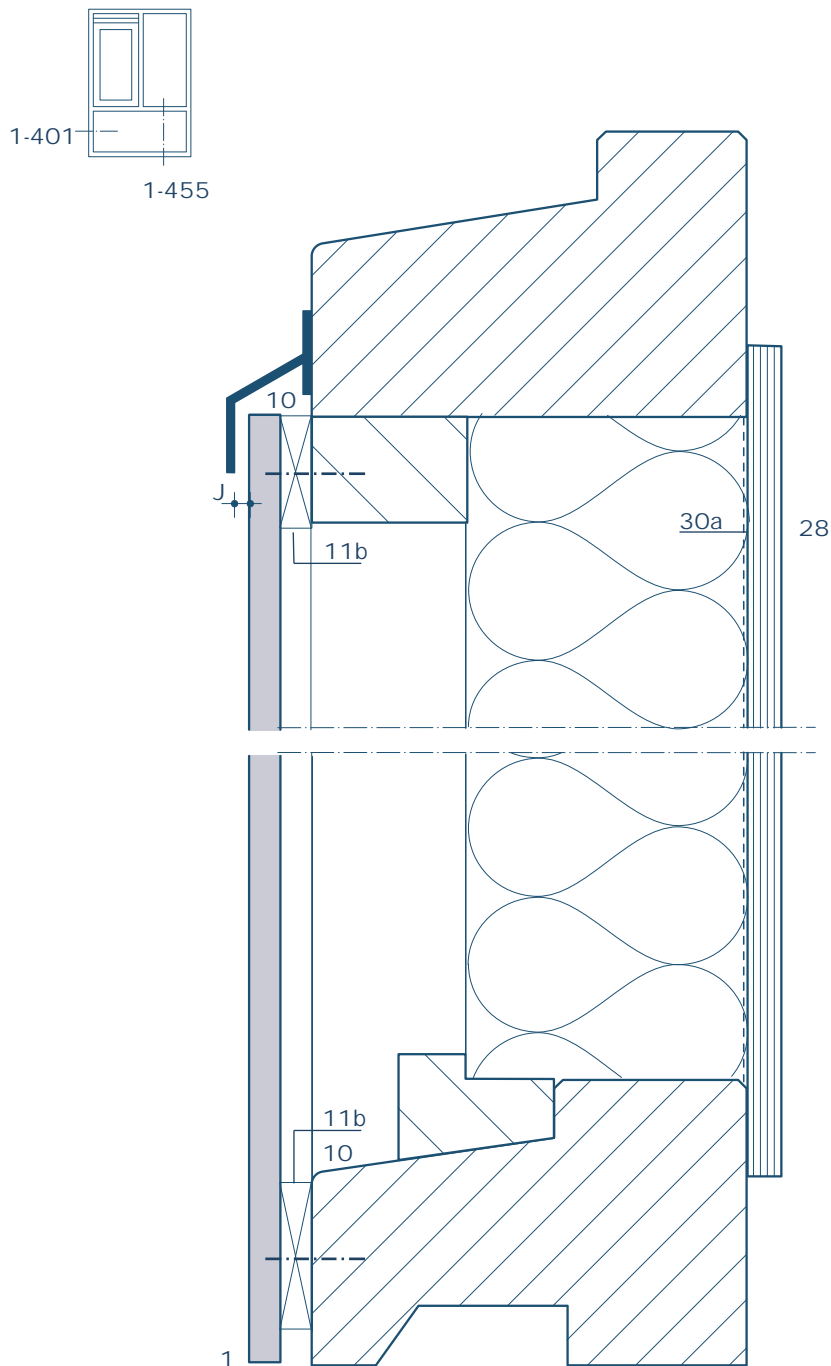
Aperçu des fiches détaillées du chapitre 2.12

1-451

PANNEAUX ROCKPANEL 1-451

INSTRUCTION DE MONTAGE

FIXATION MÉCANIQUE SUR SUPPORT EN BOIS

COUPE VERTICALE SUR PANNEAU-ALLÈGE COMPOSÉ
STRUCTURE VENTILÉE

Exemple

Légende abrégée:

- 1 panneau Rockpanel épaisseur 6 ou 8 mm
- 10 ouverture de ventilation
- 11b bande de Rockpanel
- 28 revêtement
- 30a écran pare-vapeur, film PE, épaisseur 0,15 mm minimum

J joint ouvert de 5 mm ou davantage

Pour la légende complète,
veuillez consulter le chapitre 2.2.4.

échelle 1:2